

Garanties conformes à la définition des contrats solidaires qui intègrent les deux prestations de prévention suivantes : le dépistage de l'hépatite B, l'ensemble des vaccins (diphthérie, tétanos, poliomyélite, rubéole, haemophilus influenzae B). Les taux et les montants indiqués (forfait par année civile) sont ceux du remboursement cumulé de la Sécurité Sociale (ou de votre caisse de régime obligatoire) et de la Mutuelle du Rempart, dans la limite des frais engagés sur la base de remboursement de la Sécurité Sociale (BRSS) en vigueur au 01/01/2023. Toute évolution de la BRSS pourra entraîner des modifications du niveau de nos remboursements. En respect de l'article L.871-1 du code de la Sécurité Sociale et de ses textes d'application, nous ne remboursons pas les franchises ainsi que la baisse de la part légale en cas de non respect du parcours de soins.

	HÉVÉA
HOSPITALISATION	
Honoraires - Examens préalables - Frais de séjour	100%
Indemnités forfaitaires en cas d'urgence ⁽¹⁾	oui
Dépassements d'honoraires du chirurgien et de l'anesthésiste en chirurgie : remboursement à hauteur de 50 % du montant des honoraires conventionnés, dans la limite de 500 € ⁽²⁾	oui
Dépassements d'honoraires du chirurgien et de l'anesthésiste en chirurgie ambulatoire : 50 % du dépassement dans la limite de 500 € ⁽²⁾	oui
Cure thermale en milieu hospitalier	oui
Frais d'accouchement	100%
Dépassements d'honoraires du gynécologue et de l'anesthésiste : remboursement à hauteur de 50 % du montant des honoraires conventionnés, dans la limite de 500 € ⁽²⁾	oui
I.V.G. (Interruption Volontaire de Grossesse)	100%
Forfait hospitalier ⁽³⁾	Frais réels
Chambre particulière (pendant 90 jours/an dont Neuropsychiatrie 40 jours) ⁽⁴⁾ • Exclusion pour maison de soins de suite (convalescence, repos, réadaptation), ainsi que maison de régime et assimilés	jusqu'à 45 €/nuit
Chambre particulière en ambulatoire dans la limite de 5 jours par an	15 €/jour
Transport remboursé par la Sécurité Sociale	100%
SOINS COURANTS ⁽²⁾	
Pharmacie	100%
Consultations et visites médicales	100%
Analyses de laboratoire	100%
DENTAIRE ⁽²⁾	
Soins dentaires	100%
AUTRES PRESTATIONS ⁽²⁾	
Franchise pour actes lourds supérieurs à 120 €	oui
Traitement anti-tabac sur prescription médicale ⁽¹⁾	30 €
Test de dépistage du cancer du côlon	oui
Certificat médical attestant de l'absence de contre indication à la pratique du sport, réalisé par un médecin de sport ⁽⁵⁾	30 €

(1) Nous consulter. (2) Prestations sans tiers payant. (3) Hospitalisation Médicale : 120 jours par année civile dont limitation à 40 jours en neuropsychiatrie / Maison de convalescence, maison de régime et assimilés, maisons d'enfants à caractère sanitaire : nous consulter. (4) Jusqu'à 45€ par nuit en clinique et tarif conventionnel en hôpital. (5) Montant forfaitaire par acte et par an. Remboursement jusqu'à 4 par famille (2 adultes + 2 enfants ou 1 adulte + 3 enfants) après accord de notre médecin conseil.

Un bouquet de services inclus dans votre couverture santé



REMPART ASSISTANCE

Dans les moments difficiles de la vie et face aux imprévus du quotidien, vous pouvez compter sur votre mutuelle. Grâce à Rempart Assistance, nous sommes à vos côtés 7 jours/7.



REMPART SOLIDARITÉS

Service personnalisé d'accompagnement, de soutien et d'écoute en cas de difficultés au quotidien.



REMPART CLUB AVANTAGES

Solution pour vous permettre de réduire les charges et maintenir votre pouvoir d'achat grâce à des réductions exclusives.



REMPART PATRIMOINE

Offres sur-mesure pour votre épargne, retraite et gestion de patrimoine. Filiale de la Mutuelle du Rempart.



SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Aide et soutien en ligne pour les parents qui rencontrent des difficultés avec leurs enfants.



FORMELL

Outils et solutions adaptées aux aidants qui accompagnent un proche en perte d'autonomie.

Cap'Rempart

La Mutuelle du Rempart, c'est aussi Cap'Rempart, un espace polyvalent ouvert à tous, qui regroupe un Centre de Santé avec des activités médicales et paramédicales ainsi qu'un Centre Optique et Audition.